

# “L’admissibilité de la preuve électronique au sein des juridictions: lutter contre la criminalité utilisant les technologies avancées”

AGIS 2005

Fredesvinda Insa, PhD  
Responsable du développement stratégique  
CYBEX



Madrid, le 15 décembre 2005



## 1.- Plan

- 1.- Qu’est-ce que Cybex ?
- 2.- Pourquoi ce projet ?
- 3.- Objectifs et valeur ajoutée
- 4.- Partenaires, pays et échéances
- 5.- Résultats escomptés

## 1.- Qu'est-ce que Cybex?

- Création en 2002.
- Société commerciale offrant des **Services de Preuves électroniques**.
- Son objectif principal est la lutte contre la criminalité utilisant les hautes technologies.
- Nos clients se composent d'entreprises publiques et privées:
  - cabinets d'avocats • agences fédérales • institutions financières,
  - institutions publiques • agences gouvernementales • sociétés privées et
  - institutions sans but lucratif.
- Cybex est numéro un et la plus grande entreprise en Espagne spécialisée dans la fourniture aux clients, dans le monde, de solutions intégrées pour **limiter les risques**.
- Cybex aide à **rassembler, organiser, gérer, analyser et préparer** les preuves électroniques pour la présentation et la négociation d'affaires juridiques, dépôts légaux et enquêtes.

## 2.- Pourquoi ce projet?

- 2.1. Législation insuffisante:** - pays de l'UE.  
- niveau européen.
- 2.2. Recherche insuffisante:** - aucune connaissance de la réalité des preuves électroniques (aucune étude).  
- aucune recherche comparative.  
- aucune recherche coordonnée (études partielles vs. **ressources de sauvegarde**).  
- aucune référence, bibliographie.
- 2.3. Insuffisance des normes:** - définition commune.  
- garanties minimales en matière de droits de l'homme.  
- application contradictoire au sein des différents Etats de l'UE.
- 2.4. Important pour:**
  - éviter les difficultés à établir des preuves électroniques en justice.
  - éviter l'insécurité et le désordre.
  - donner **confiance** en les preuves électroniques.
  - la nécessité de rassembler des preuves fiables.
  - une approche commune dans la lutte contre la criminalité

## 3.-Objectifs & valeur ajoutée

### 3.1. Objectifs:

- 1re étape : étudier l'état de la législation de l'A.E.E.C et identifier la législation manquante.
- 2e étape: étudier la situation sociale (réalité) de l' A.E.E.C. (interviews).
- 3e étape: mettre en place les meilleures pratiques (guide de l'amélioration).
- 4e étape: diffuser les découvertes: site Internet et conférence finale.
- 5e étape: rapport final.
- Créer un outil utile pour tous les professionnels qui prennent part à un Computer Forensics.
- Cet outil les aidera à savoir rassembler, gérer et présenter des preuves électroniques à la cour.

### 3.2. Valeur ajoutée:

- Nouveau à 100% : - c'est la première fois que l'A.E.E.C sera étudiée.  
- il n'existe pas d'études similaires.
- Améliore et développe la collaboration et le réseau entre l'UE et les futurs pays membres de l'UE.
- Echange d'informations et d'expériences au niveau européen.
- Coopération entre les autorités judiciaires, les avocats et les experts.
- Développe l'Espace judiciaire européen (lutte contre la criminalité utilisant les technologies avancées).
- Améliore l'investissement en ressources permettant d'éviter des efforts inutiles au niveau national.

## 4.-Partenaires, pays et échéances

- 4.1. 9 partenaires:** - 5 en Espagne  
- 2 au Royaume-Uni  
- 1 en Italie  
- 1 en Roumanie

- Collaboration du centre de recherche commun européen.
- Collaboration de différents barreaux européens et d'avocats.
- Organisations publiques et privées.

- 4.2. Pays étudiés:** 15 pays membres de l'UE et la Roumanie.

- 4.3. Echéances:** - projet de 12 mois.  
- échéance prévue en novembre 2006.  
- rapport final: février 2007.

## 5.- Résultats escomptés

- Connaissance approfondie de l'A.E.E.C des 15 pays membres de l'UE + la Roumanie.
- Communiquer aux institutions de l'UE: - des informations les preuves électroniques.  
- les besoins existant et les problèmes potentiels.  
- établir une base pour des mesures cadres futures.
- Fournir un guide d'amélioration.
- Révéler les irrégularités commises par différents pays de l'UE en matière de preuves électroniques.
- Mettre en place un réseau d'experts en preuves électroniques.
- Renforcer la coopération entre les experts dans la lutte contre la criminalité utilisant les technologies avancées.

Merci de votre attention

**Fredesvinda Insa**  
finsa@cybex.es



AGIS 2005  
With financial support from the AGIS Programme  
European Commission - Directorate-General Justice, Freedom And Security